

Rapport de présentation

BUDGET PRIMITIF 2025 COLLECTE ORDURES MENAGERES

Budget annexe

Le budget annexe Collecte comprend le fonctionnement et les salaires des services suivants :

- Collecte des ordures ménagères,
- Gestion des déchetteries,
- Collecte sélective des emballages ménagers non fibreux, du papier et des emballages fibreux et du verre,
- Gestion du patrimoine et entretien des sites et des matériels,
- Atelier mécanique,
- Administration : gestion du personnel administratif et du responsable des services techniques, frais de gestion généraux : fournitures générales, affranchissement, téléphone, accès internet, eau, électricité, maintenance matériel informatique et logiciels, abonnements, nettoyage des locaux,...
- Communication,
- Prévention des déchets,
- Hygiène et sécurité,
- Gestion de la redevance.

Tous les crédits sont prévus hors taxes, le SIVOM étant assujetti à la TVA. Il est voté par nature et au niveau du chapitre avec les opérations d'équipement comme chapitres. Il utilise la nomenclature comptable M4.

En section d'exploitation, le budget s'équilibre à hauteur de 15 570 000 €.

Les dépenses tiennent compte :

- De l'évolution des charges de personnel : + 14 % par rapport aux prévisions 2024,
- Du renouvellement de certains marchés dont les prix sont en hausse, des révisions des prix trimestrielles ou mensuelles des marchés de fournitures et de prestations, particulièrement tous les marchés indexés sur le prix du carburant : collecte et transport du bois, traitement et transport des déchets verts, tri et conditionnement du tri sélectif, ...
- De l'augmentation du coût de traitement des déchets à l'UVE : + 18 %
- De la hausse du prix du carburant,



- De la hausse des dépenses d'entretien des véhicules : + 16 % par rapport aux prévisions 2024,
- De la hausse des crédits relatifs à l'apurement des créances éteintes et admises en non-valeurs

> DEPENSES D'EXPLOITATION PAR CHAPITRE

Chapitre	Libellé du compte	2023	2024	2025
		Budget	Budget	Budget
Total 011	Charges à caractère général	5 541 550,00 €	5 144 950,00 €	5 989 980,00 €
Total 012	Charges de personnel et frais assimilés	4 014 100,00 €	4 107 200,00 €	4 688 170,00 €
Total 014	Atténuation de produits	9 700,00 €	10 200,00 €	5 040,00 €
Total 022	Dépenses imprévues	669 800,00 €	652 287,00 €	800 000,00 €
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	998 590,00 €	941 010,00 €	966 810,00 €
Total 65	Autres charges de gestion courante	492 510,00 €	350 610,00 €	799 440,00 €
Total 66	Charges financières	37 672,03 €	62 043,00 €	62 360,00 €
Total 67	Charges spécifiques	1 063 877,97 €	986 500,00 €	1 272 200,00 €
Total 68	Dotations aux provisions, dépréciations	300 000,00 €	910 200,00 €	540 000,00 €
Total 023	Virement à la section d'investissement	25 200,00 €	441 000,00 €	446 000,00 €
Total général		13 153 000,00 €	13 606 000,00 €	15 570 000,00 €

• *Détail des dépenses d'exploitation par chapitre*

-> 011. Les charges à caractère général

Elles comprennent notamment :

- les frais de fournitures diverses (administratives, eau, électricité, petit équipement, produits d'entretien, EPI) : 122 160 €
- les frais d'acquisition de sacs de pré-collecte pour le tri : 12 000 €
- les frais de carburant : 495 000 €
- les frais de location de véhicules, d'engins, de GPS et de la machine à affranchir, de maintenance des ordinateurs et des logiciels, des photocopieurs, des défibrillateurs, de l'ascenseur, de la climatisation et du standard, d'entretien et réparations des véhicules, des contenants et des bâtiments, des vérifications obligatoires des matériels et bâtiments et les frais de nettoyage des locaux et des contenants : 715 680 €
- les adhésions à ACTES, au parapheur électronique, à la plateforme des marchés publics, à IGECOM 40, le délégué à la protection des données, la maintenance du site internet, la sauvegarde à distance, le pack sécurité et cybersécurité, les cotisations à l'ADACL, l'ALPI, le CDG Pôle retraites, le Cercle National du Recyclage, AMORCE : 42 000 €,
- les frais d'assurances (flotte automobile, dommages aux biens, responsabilités civiles diverses, protection juridique, protection fonctionnelle des agents et des élus) : 145 200 €
- les frais d'études (étude d'optimisation du service public de déchets et l'étude d'opportunité relative au transfert de compétences collecte et traitement des déchets du SEDHL vers le SIVOM, analyse des rejets : 241 200 €
- les frais de déplacement versés aux agents (réunions hors résidence administrative, expertises médicales, déplacements entre déchetteries pour les contractuels) : 30 600 €
- les actions de communication et de prévention : 57 660 €
- les frais de télécommunication, dont l'abonnement à internet par la fibre, d'affranchissement, de réceptions, ... : 75 120 €



- les frais de broyage et de transport des déchets verts : **751 240 €**
- la collecte et transport du bois issu des déchetteries : **264 600 €**
- l'élimination des déchets dangereux des ménages : **48 000 €**
- le traitement du plâtre : **26 400 €**
- le tri et conditionnement des emballages et du papier : **373 490 €**
- le conditionnement des cartons : **81 650 €**
- le remboursement de frais à la CCGL (dont les irrécouvrables) : **84 000 €**
- le traitement des déchets à l'Unité de Valorisation Énergétique (budget principal Traitement des OM / TVI et refus de tri) : **2 011 600 €**
- les honoraires d'avocats afin de défendre les intérêts du SIVOM : **20 400 €**
- la participation à l'entretien des ISDI : **110 000 €**
- les taxes diverses : **12 600 €**

-> 012. Les charges de personnel et frais assimilés

Elles sont constituées :

- des salaires,
- de la Nouvelle Bonification Indiciaire,
- du supplément familial,
- du régime indemnitaire, (RIFSEEP)
- des astreintes,
- des congés payés et de la prime de précarité pour les contractuels
- du paiement des jours épargnés sur le compte épargne temps pour les titulaires
- des cotisations à l'URSSAF, caisses de retraite CNRACL, RAFP et IRCANTEC, CDG 40, CNFPT, assurance chômage pour les contractuels,
- des frais de formations spécifiques,
- de l'adhésion au CNAS,
- de la cotisation à l'assurance contre les risques statutaires,
- des honoraires pour la mission ACFI (agent chargé des fonctions d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité),
- des participations de l'employeur aux mutuelles santé et prévoyance,
- des dépenses de médecine du travail et de pharmacie,
- des honoraires d'experts médicaux.

Elles comprennent les salaires et charges des emplois permanents (stagiaires, titulaire, CDD 3 ans et CDI), des contractuels à durée déterminée affectés aux remplacements et au renfort, des contractuels saisonniers ainsi que des contrats de projet.

-> 014. Les atténuations de produits

Il s'agit :

- du remboursement d'une partie de leur redevance à l'association des commerçants de BISCARROSSE-PLAGE pour la collecte du verre : **3 600 €**
- de la sensibilisation au tri du verre et du textile lors des marches d'octobre rose : **1 440 €**

-> 65. Les autres charges de gestion courante

Il s'agit :

- des indemnités des élus, y compris les cotisations aux caisses de retraites : **60 000 €**
- des créances admises en non valeurs et des créances éteintes : **730 000 €**



- de la régularisation des prélèvements à la source : 12 €
- et licences de logiciels, hébergement du nom de domaine, renouvellement de certificats électroniques : 3 144 €

-> 66. Les charges financières

Il s'agit des intérêts d'emprunts relatifs aux travaux de construction du siège, aux travaux de construction et de réhabilitation des déchetteries (Mimizan et Ychoux), soit 3 emprunts.

-> 67. Les charges exceptionnelles

Elles sont constituées :

- des annulations de recettes sur les exercices antérieurs (essentiellement mauvais classement de redevables) : 703 200 €
- du don à la Ligue Contre le Cancer en fonction du tonnage de verre collecté dans l'année : 10 200 €
- de l'aide solidaire y compris le report des crédits non utilisés en 2024 et les aides expirées : 58 800 €
- des charges exceptionnelles : 500 000 €

-> 68. Les dotations aux provisions pour risques et dépréciations

Elles comprennent :

- des provisions pour travaux sur le réseau des déchetteries : 500 000 €
- des provisions pour procès : 40 000 €

SIVOM Collecte

Nature de la provision	Date de constitution	Montant des provisions constituées au 31/12/2024	Montant des propositions de provisions Exercice 2025 Dépenses - 6815	Montant des propositions de reprises sur provisions Exercice 2025 Recettes	SOLDE AU 31/12/2025
Provisions pour risques et charges					
Risques REOM	15/03/2010	2 285 633,00 €	- €	540 000,00 €	1 745 633,00 €
Travaux déchetteries	13/03/2017	446 000,00 €	500 000,00 €	446 000,00 €	500 000,00 €
Hausse volume annuités d'emprunt déchetteries	12/03/2018	948 000,00 €	- €	448 000,00 €	500 000,00 €
Procès	27/03/2025	- €	40 000,00 €	- €	40 000,00 €
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES		3 679 633,00 €	540 000,00 €	1 434 000,00 €	2 785 633,00 €

Nature de la provision	Date de constitution	Montant des provisions constituées au 31/12/2024	Montant des propositions de provisions Exercice 2025 Dépenses - 6817	Montant des propositions de reprises sur provisions Exercice 2025 Recettes	SOLDE AU 31/12/2025
Dotations aux dépréciations des actifs circulants					
Créances douteuses REOM c 491	13/12/2021	85 325,11 €	- €	- €	85 325,11 €
Créances douteuses REOM c 496		- €	- €	- €	- €
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES		85 325,11 €	- €	- €	85 325,11 €



-> 022. Les dépenses imprévues

Il s'agit d'une réserve de crédits qui peut être mobilisée par décision modificative pour des dépenses non prévues lors du vote du budget. Elles ne peuvent excéder 7.5% des dépenses réelles d'exploitation : **800 000€**.

Soit un total de **dépenses réelles d'exploitation** de **14 157 190 €** auxquelles s'ajoutent les dotations aux amortissements – chapitre 042 – **opération d'ordre** qui se retrouvera en section d'investissement, pour un total de **966 810 €** et le **virement de crédits à la section d'investissement** – chapitre 023 pour **446 000 €**.

> RECETTES D'EXPLOITATION PAR CHAPITRE

Chapitre	Libellé du compte	2023	2024	2025
		Budget	Budget	Budget
Total 002	Excédent ordinaire reporté	3 218 641,67 €	3 480 845,60 €	3 766 265,10 €
Total 013	Atténuations de charges	114 800,00 €	101 300,00 €	77 250,00 €
Total 70	Produits, services, ventes diverses	8 559 238,33 €	8 600 994,40 €	9 193 964,90 €
Total 74	Dotations et participations	705 140,00 €	726 200,00 €	855 920,00 €
Total 75	Autres produits de gestion courante	400,00 €	1 700,00 €	- €
Total 76	Produits financiers	4 950,00 €	4 700,00 €	4 330,00 €
Total 77	Produits spécifiques	43 000,00 €	151 100,00 €	161 900,00 €
Total 78	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	420 000,00 €	477 000,00 €	1 434 000,00 €
Total 042	Opérations d'ordre de transferts entre section	86 830,00 €	62 160,00 €	76 370,00 €
Total général		13 153 000,00 €	13 606 000,00 €	15 570 000,00 €

• *Détail des recettes d'exploitation par chapitre*

-> 013. Les atténuations de charges

Il s'agit :

- des remboursements par le CDG 40 des décharges d'activité de service de 3 représentants du personnel : **32 250 €**
- de la participation du budget Traitement pour l'activité des agents d'accueil de déchetteries titulaires et remplaçants en ISDI de BISCARROSSE et MIMIZAN : **45 000 €**

-> 70. Les ventes de produits et prestations

Elles comprennent :

- la redevance d'enlèvement des ordures ménagères tous redevables confondus : **8 991 304.90 €**
- la vente de produits résiduels (cartons, acier, aluminium, plastique, papier, verre, ferraille, batteries, bois,...) : **202 660 €**

-> 74. Les subventions d'exploitation

Il s'agit :

- des soutiens à la valorisation des emballages, du papier, du verre : **500 000 €**
- des soutiens à la communication : **14 000 €**
- du soutien à la valorisation des déchets d'ameublement et des produits du bâtiment : **60 000 €**
- du soutien à la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : **40 000 €**
- du soutien à la collecte et au traitement des huiles usagées, des piles et accumulateurs portables usagés et des textiles : **8 000 €**



- de la participation du budget principal au fonctionnement, à l'affranchissement et à la communication générale : **153 000 €**
- de la participation du SEDHL relatives à plusieurs études menées conjointement, dont l'étude d'optimisation du service public de déchets et l'étude d'opportunité relative au transfert de compétences collecte et traitement des déchets du SEDHL vers le SIVOM : **80 920 €**

-> 75. Les autres produits de gestion courante

Il s'agit des remboursements des sinistres par les assurances.

-> 76. Les produits financiers

Il s'agit :

- du remboursement par le budget principal de la part d'intérêts d'emprunt relatif au bâtiment de regroupement des services

-> 77. Les produits exceptionnels

Ils sont composés :

- des intérêts moratoires dues par la CCGL pour non-respect de l'échéancier de reversement de la redevance 2024 (non soldé au 31/12/2024) perçue au titre du régime dérogatoire : **25 000 €**
- du remboursement partiel de la TICPE sur le carburant au titre de l'année 2023, non perçue en 2024 : **24 000 €**
- de la vente d'un véhicule et d'une parcelle à la SEM TEPOS : **112 000 €**
- d'une aide du FIPHFP : **900 €**

-> 78. Les reprises sur provisions et dépréciations

Il s'agit :

- de la reprise de provisions pour hausse des annuités des travaux de réhabilitation des déchetteries : **448 000 €**
- de la reprise de provisions pour travaux sur le réseau des déchetteries : **446 000 €**
- de la reprise de provisions pour risques REOM : **540 000 €**

Soit un total de **recettes réelles d'exploitation** de **11 727 364.90 €** auxquelles s'ajoutent les amortissements de subventions – chapitre 042 – **opération d'ordre** qui se retrouvera en dépenses d'investissement, pour un total de **76 370 €** et **l'excédent d'exploitation 2024** – chapitre 002 de **3 766 265.10 €**.



En investissement, les crédits s'équilibrent en recettes et en dépenses à **4 594 500 €**.

> DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	6 756 490,00	1 511 540,00	2 619 100,00	2 619 100,00	4 130 640,00
	Total des dépenses d'équipement	6 756 490,00	1 511 540,00	2 619 100,00	2 619 100,00	4 130 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	235 350,00	0,00	238 100,00	238 100,00	238 100,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	25 200,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	260 550,00	0,00	253 100,00	253 100,00	253 100,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 017 040,00	1 511 540,00	2 872 200,00	2 872 200,00	4 383 740,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	62 160,00		76 370,00	76 370,00	76 370,00
041	Opérations patrimoniales (4)	148 000,00		134 390,00	134 390,00	134 390,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	210 160,00		210 760,00	210 760,00	210 760,00
	TOTAL	7 227 200,00	1 511 540,00	3 082 960,00	3 082 960,00	4 594 500,00
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					4 594 500,00

• *Détail des dépenses d'investissement par chapitre :*

→ **Les opérations d'équipement**, d'un montant de **4 130 640 €** y compris les reports 2024 d'un montant de **1 511 540 €**, sont constituées de :



Opérations	Equipements	Montant
Véhicules poids lourds / Engins	2 Benches à ordures ménagères 26 t 2 Véhicules nouvelle génération (Evolupac) 1 Polybenne 2 Véhicules utilitaires 1 Véhicule léger Renouvellement GPS	1 697 430 €
Matériel d'entretien / Outillage	Outillage pour l'atelier mécanique et l'équipe travaux/entretien des espaces verts	10 410 €
Contenants et accessoires	Caissons de 12 m ³ et 29 m ³ Colonnes aériennes de tri / OM et leurs aménagements Conteneurs enterrés de tri / OM Conteneurs semi-enterrés de tri / OM Bacs 240 l, 770 l, OM, barres anti-chute, socles	714 915 €
Matériel informatique/Logiciel	Renouvellement d'ordinateurs Renouvellement de 2 copieurs multi-fonctions Logiciel de gestion du parc de véhicules	34 500 €
Communication et économie circulaire	Matériel de communication (signalétique, expositions, triporteur, application numérique, station de tri, tablettes...)	62 100 €
Optimisation du réseau des déchetteries et aménagements divers	Aménagement de la déchetterie de Saint Paul-en-Born : aménagement d'une dalle béton et de blocs béton Aménagement de la déchetterie de Sanguinet : basculeur Conteneur à huile	68 565 €
Réhabilitation et extension de la déchetterie de BISCARROSSE-PLAGE	Renforcement d'un quai et mise en sécurité	30 500 €
Réhabilitation et extension de la déchetterie de MIMIZAN	Maîtrise d'œuvre / Travaux / Equipements / Terrain	511 830 €
Réhabilitation et extension de la déchetterie de PARENTIS-EN-BORN	Maîtrise d'œuvre, études AP/CP Travaux, SPS, contrôle technique, terrain, équipements et aménagements divers	60 000 € 655 000 €
Terrain/Bâtiment	Aménagement d'une plateforme multi-matériaux : maîtrise d'œuvre et travaux	26 290 €
	Travaux divers au siège : réfection étanchéité local DTQD, renouvellement portail entrée poids lourds, climatisation des bureaux, mobilier de bureau	82 600 €
Prévention des déchets	Compostage individuel et collectif	176 500 €
TOTAL		4 130 640 €

-> 16. Les emprunts et dettes assimilés

Il s'agit du remboursement du capital des 3 emprunts précités.

-> 26. Les participations et créances rattachées

Il s'agit de la participation à la prise de capital à la SEM TEPOS Haute Lande.



Soit un total de **dépenses réelles d'investissement** de **4 383 740 €** auquel se rajoutent **76 370 €** d'amortissement des subventions – chapitre 040 – **opération d'ordre** qui se retrouve en recettes d'exploitation et des **opérations d'ordre interne** à la section d'investissement – chapitre 041 de **134 390 €** qui correspondent aux avances sur travaux.

> RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	205 060,00	95 340,00	70 440,00	70 440,00	165 780,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 693 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 898 460,00	95 340,00	70 440,00	70 440,00	165 780,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	29 346,98	0,00	1 041 160,19	1 041 160,19	1 041 160,19
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 900,00	0,00	19 170,00	19 170,00	19 170,00
Total des recettes financières		48 246,98	0,00	1 060 330,19	1 060 330,19	1 060 330,19
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 946 706,98	95 340,00	1 130 770,19	1 130 770,19	1 226 110,19
021	Virement de la section d'exploitation (4)	441 000,00		446 000,00	446 000,00	446 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	941 010,00		966 810,00	966 810,00	966 810,00
041	Opérations patrimoniales (4)	148 000,00		134 390,00	134 390,00	134 390,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 530 010,00		1 547 200,00	1 547 200,00	1 547 200,00
TOTAL		4 476 716,98	95 340,00	2 677 970,19	2 677 970,19	2 773 310,19
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						1 821 189,81
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 594 500,00



- **Détail des recettes d'investissement par chapitre**

-> **106. Les réserves**

Il s'agit de l'affectation du résultat d'exploitation 2024.

-> **13. Les subventions d'investissement**

Elles sont constituées :

- du solde de la D.E.T.R. pour les travaux de réhabilitation et d'extension de la déchetterie de Mimizan : **95 340 €**,
- des subventions du Conseil départemental pour l'achat de contenants de collecte sélective : **70 440€**,

-> **16. Les emprunts et dettes assimilées**

- Aucun emprunt n'est prévu en 2025.

-> **27. Les autres immobilisations financières**

Il s'agit du remboursement par le budget principal de la part de capital d'emprunt relatif au bâtiment de regroupement des services.

Soit un total de **recettes réelles d'investissement** de **1 226 110.19 €** auquel s'ajoutent les **opérations d'ordre** – chapitre 040 – correspondant aux dotations aux amortissements, à la réforme de divers matériels d'un montant de **966 810 €**, des **opérations d'ordre interne** à la section d'investissement – chapitre 041 de **134 390 €** qui correspondent aux avances sur travaux, et **au virement de la section d'exploitation** – chapitre 021 de **446 000 €** et le solde d'exécution positif 2024 reporté de **1 821 189.81 €**.

Le budget 2025 en section d'investissement diminue de **36.43 %** par rapport à 2024, en raison, notamment, de deux projets importants prévus et non réalisés en 2024 :

- Les études relatives à la réhabilitation de la déchetterie de Parentis-en-Born ont été menées en 2024, les travaux seront menés en 2025 et 2026, sous forme AP/CP.
- Le diagnostic de la déchetterie de Biscarrosse-Plage a été réalisé en 2024, les travaux nécessaires pour réhabiliter le site, dans sa totalité, ne seront pas réalisés, seulement une mise en sécurité d'un quai en 2025.



Endettement :

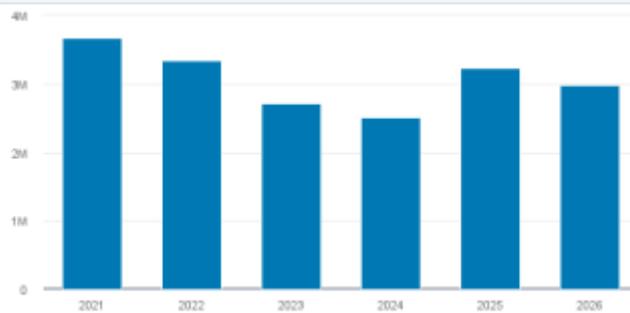
- Structure de la dette au 01/01/2025

Bilan Annuel

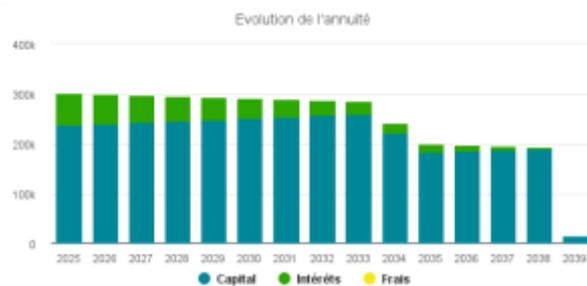
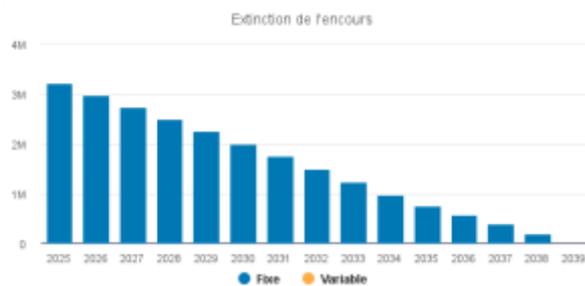
Caractéristiques de la dette au 01/01/2025			
Encours	3 224 887,17	Nombre d'emprunts *	3
Taux actuariel *	2,04%	Taux moyen de l'exercice	2,04%
* tirages futurs compris			

Charges financières en 2025			
Annuité	302 402,15	Amortissement	238 013,82
Remboursement anticipé avec flux	0,00	Remboursement anticipé sans flux	0,00
Intérêts emprunts	64 388,33	ICNE	25 175,50

Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



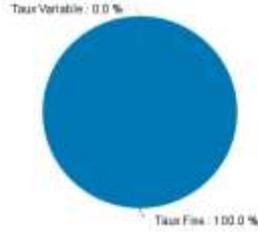
Extinction





Index

Types de Taux



	Fixes	Variables	Total
Encours	3 224 887,17	0,00	3 224 887,17
%	100,00%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	6 ans, 5 mois		6 ans, 5 mois
Duration	6 ans		6 ans
Nombre d'emprunts	3	0	3
Taux actuariel	2,04%	0,00%	2,04%
Taux actuariel après couverture	2,04%	0,00%	2,04%

Durée de vie

Indicateurs

Encours	3 224 887,17	Duration *	6 ans
Durée de vie moyenne *	6 ans, 5 mois	Durée résiduelle *	14 ans, 2 mois
Durée résiduelle Moyenne *	12 ans, 6 mois		<i>* tirages futurs compris</i>

Effectifs du SIVOM

- **Au 01/01/2025 :**
 - 62 agents titulaires, 1 agent CDI sur emploi permanent et 1 agent CDD 3 ans sur emploi permanent
 - 2 agents de catégorie A, dont 1 CDI
 - 6 agents de catégorie B, dont et 1 CDD 3 ans
 - 56 agents de catégorie C.
 - 2 contrats de projet au service Prévention des déchets :
 - jusqu'au 31/10/2026
 - jusqu'au 30/11/2027

Filière administrative : 9 agents.

Filière technique : 55 agents.

Nombre d'hommes : 50 (- 3 par rapport à 2024)

Nombre de femmes : 14 (identique à 2024)

- **Prévisions de recrutement sur emploi permanent dans l'année : + 5 agents de catégorie C**
 - Au 01/03/2025 =
 - 2 postes d'adjoint technique territorial – 2 agents d'accueil en déchetterie,
 - 3 postes d'adjoint technique territorial – 2 chauffeurs/ripeurs et 1 ripeur,
- **Prévisions de recrutement sur emploi non permanent dans l'année : -**